

Charte Forestière de Territoire du Haut-Chablais Vers une valorisation des services de protection ?

Forum Forestier Lémanique

Chartreuse de Pommier - France



Plan de la présentation

- Contexte de l'intervention
- Le cas du site de Morzine
- Perspectives et suites

Contexte de l'intervention

- Suite d'un interreg III A
 - élaboration d'un guide de sylviculture des forêts de montagne international
- Face à un besoin exprimé
 - rôles et avenir des forêts de protection
 - disposer d'outils permettant de planifier les opérations à mettre en œuvre
- Programmation d'un projet Interreg IVA Forêts de Protection

Contexte de l'intervention

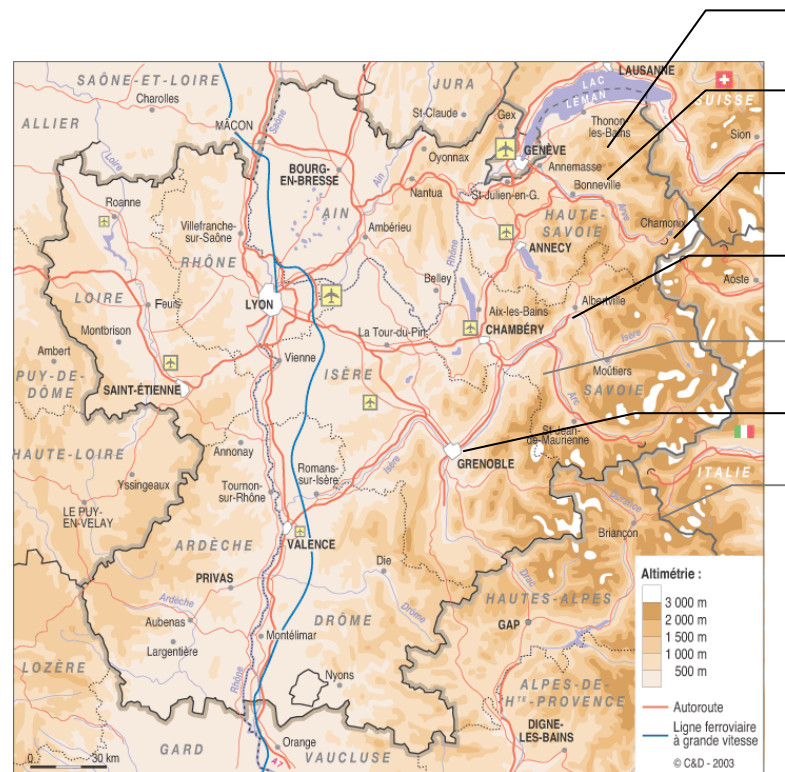
- les objectifs du projet sont
 - Permettre aux collectivités alpines d'identifier et de quantifier le rôle de protection des forêts et leur capacité à atténuer les risques ;
 - Mettre à disposition des outils techniques pour planifier les interventions sur leur territoire ;
 - Assurer la formation et la dissémination de ces pratiques et outils

Contexte de l'intervention

- Un programme international
 - des partenaires français, suisses et italiens ;
 - pour mettre en commun et partager
- Un programme sur 3 ans
 - 01/01/2009 au 31/12/2011
 - pour analyser, expérimenter, communiquer

Contexte de l'intervention

- Les sites du programme



A - Département 74

B - Haut Chablais

C - Chamonix-Mont-Blanc

D - Arlysère

Département 73

E - Métro-Grenoble

Mont-Genève

Suisse : Cantons de Vaud, Valais, Fribourg

Italie : Regione Piemonte, Aoste

ONF - Cemagref - CRPF

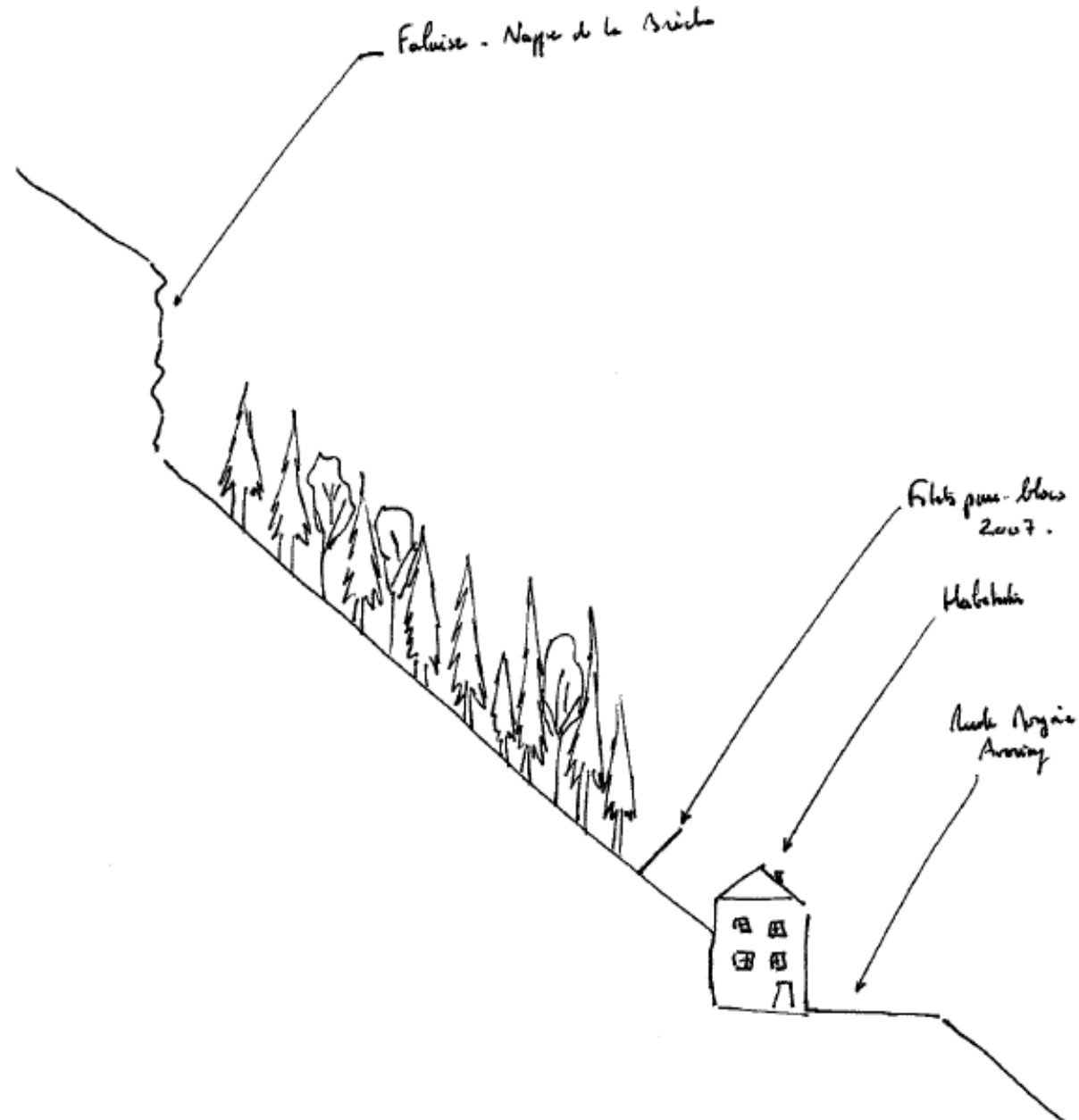
Contexte de l'intervention

- les actions du programme
 - Action 1 : zonage des forêts de protection
 - Action 2 : mise en œuvre de chantiers pilotes
 - Action 3 : recherches
 - Action 4 : formation
 - Action 5 : communication
 - Action 6 : expertise juridique
 - Action 7 : gestion du projet

Le cas du site de Morzine



Le cas du site de Morzine



Le cas du site de Morzine

- l'aléas
 - falaise produit blocs <1 m³
 - plusieurs dizaines d'impacts par are et par décennie sur les arbres
 - hauteur d'impact modeste
- l'enjeu
 - une route touristique
 - des maisons
 - un centre de vacances, un atelier

Le cas du site de Morzine

- la forêt
 - épicéa principalement, en mélange avec feuillus
 - $G = 30 \text{ m}^2/\text{ha}$
 - type 1 GB (strate 1 dominante, majorité de Gros Bois)
 - forêt mûre, vieillissante, sans sous-étage
 - rôle de protection effectif mais limité
 - aléas résiduel = 54% (rockfor.net)

Le cas du site de Morzine

- évolution probable de la situation
 - dégradation physique du peuplement forestier (arbres sénescents)
 - phase de déclin
 - diminution importante du rôle de protection (aléas rés. : 69%)
 - voire accentuation de l'aléas (chute des arbres)

Le cas du site de Morzine

- évolution souhaitée de la situation
 - gestion du peuplement forestier
 - évolution vers un peuplement forestier idéal (aléas rés. : 1%)
 - 330 à 380 arbres/ha
 - 30 à 38 cm de diamètre
 - premières étapes
 - création de trouées par coupes des gros bois
 - mise en place d'ouvrages de protection biologique « OPB » avec ces gros bois

Le cas du site de Morzine



Bois utilisés comme ouvrages de protection temporaire

Le cas du site de Morzine



Ecorçage manuel

Le cas du site de Morzine



Haubanage d'un épicéa

tronçonnage

chute de l'arbre (élingué)





Étapes d'un abattage réalisé en technique « Alpi »

Le cas du site de Morzine



Épicéa de diamètre 100 cm cubé à 10,2 m³ (175 cernes comptés)

Le cas du site de Morzine



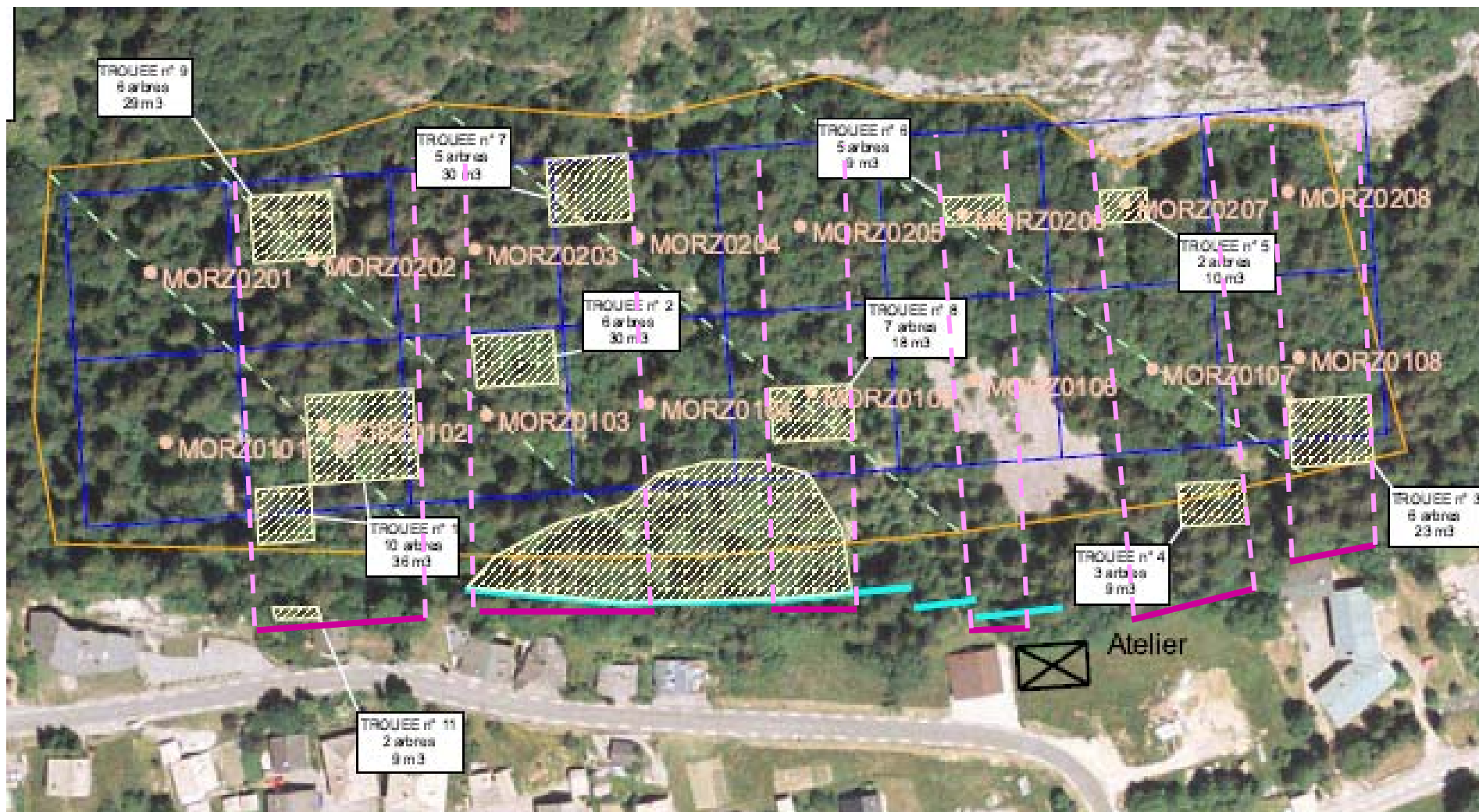
Visite du chantier avec élus et acteurs locaux le 11/06/08

Le cas du site de Morzine



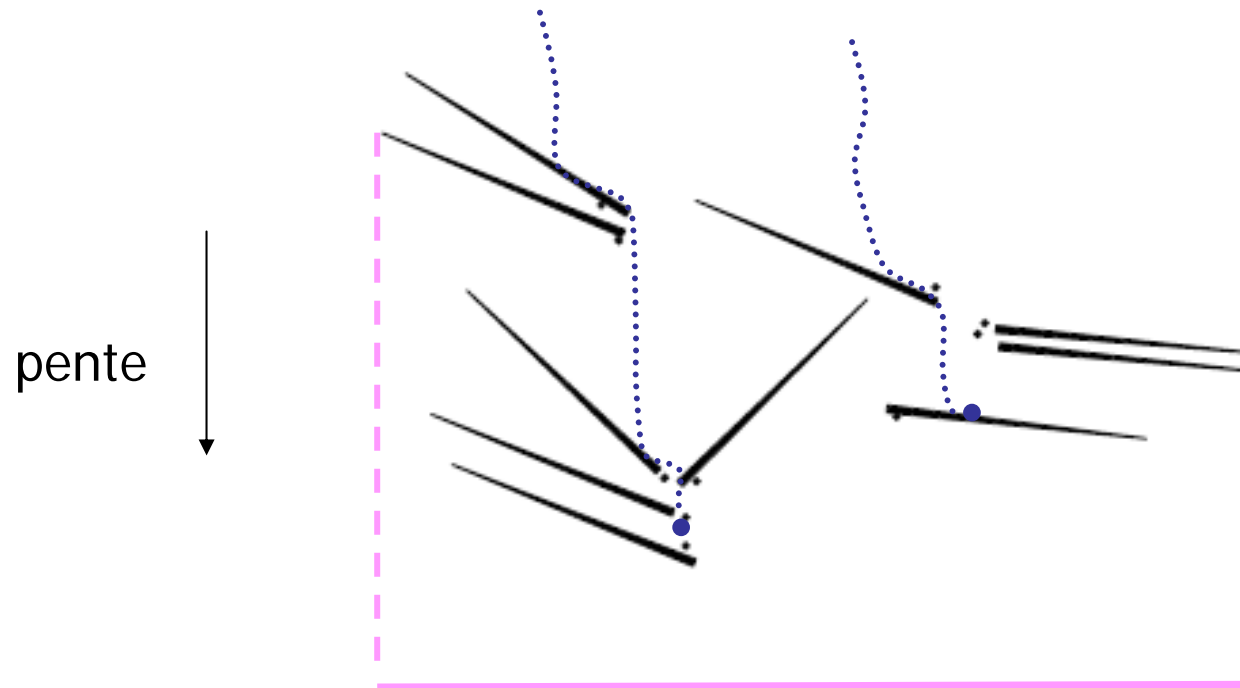
Morzine, exemple d'échanges transfrontaliers

Le cas du site de Morzine



Le cas du site de Morzine

trouée n°1 : disposition des grumes formant l'OPB



45 ml de protection

Le cas du site de Morzine

- la protection « génie civil »
 - 150 ml de filets ASM
 - 150 k€ d 'investissement
 - 5 k€ d 'entretien tous les 10 ans
 - 60 ans de durée
 - 180 k€ pour 60 ans
 - **soit 1200 €/ml pour 60 ans**
 - **aléas résiduel proche de 0%**

Le cas du site de Morzine

- la protection « biologique »
 - 200 ml d 'OPB
 - 30 k€ d 'investissement
 - 15 k€ de renouvellement tous les 15 ans*
 - 60 ans de durée pour une forêt renouvelée présentant une structure optimale
 - 90 k€ pour 60 ans
 - **soit 456 €/ml pour 60 ans**
 - **aléas résiduel proche de 1%**

Perspectives et suites

- site du Haut-Chablais
 - 4 autres sites chantiers
- site de Chamonix
 - 4 sites chantiers
- au total : 26 sites chantiers
- des références techniques et financières
- mesure de l'efficacité des actions

Perspectives et suites

- double effet « kiss-cool »
 - à court terme : mise en place de dispositifs de protection passive biologiques « OPB » durable pendant 15 ans. Selon capital sur pied et capacités sylvicoles, renouvellement possible de l'opération sur le long terme
 - à moyen terme : traitement sylvicole des sites avec recherche du peuplement idéal (aléas rés < 1%)